

L'ERNAJOIE

mensuel numero 170

9 mars 1991

sous le patronage de l'a.s.b.l. Ernage Animation



EDITORIAL.

L'hiver a presque fait ses adieux et le soleil, bien que timide, annonce déjà le printemps.

Ernage semble calme. Seuls, les bruits de ces mobylettes viennent troubler cette sérénité et cela ne fait que commencer.

Leur ronde infernale, l'un derrière l'autre ou l'un essayant de dépasser l'autre, va à nouveau envahir les rues.

Chacun veut que sa machine soit plus performante. Dès lors les trafics de matériel vont aller bon train. Le plus de bruit, le plus rapide sera le meilleur.

Et le point de départ sera aussi celui des réunions, c'est à dire le "banc" de la cure.

C'est là qu'ils mettent au point leur engin, leur parcours.

La voie publique appartient à tout le monde mais ils semblent oublier qu'un enfant peut surgir d'une rue adjacente, ou une voiture.

Ils sont jeunes, d'accord, insouciant, j'espère que non, faisons leur confiance et puis, pour s'entraîner, il y a assez de chemins creux où le danger est moins grand pour eux et pour les autres.

Je ne suis nullement contre eux, ni contre leur "défoulement", je leur demande simplement prudence et attention.

Arlequin.

VIE FEMININE ERNAGE

Si vous êtes intéressées par un cours de tricot, voici quelques renseignements:

Nous devons avoir au moins quinze inscriptions AVANT le début du cours.

Prix pour 8 séances de 2h30

600 F pour les membres VF

800 F pour les non membres

Le jour: mercredi matin si cela vous convient.

La date sera fixée prochainement.

Inscrivez-vous avant le 20 mars 1991.

N.Vanhauwaert - Tél: 61.32.16

AVIS AU "3x20" D'ERNAGE.

La Commune et l'Echevinat du 3e age de Gembloux offre un goûter au 3x20 le 9 avril 91 à 14h au Foyer Culturel.

L'Entrée est gratuite.

Un service de car, avec arrêt à l'église d'Ernage, est organisé au prix de 50 F.

Réservation pour le 14 mars samedi sans faute à Mme Grognet rue E Delvaux, 39

Tél 081/61.25.44

Prochain R NA JOIE le 13 avril
Insertions clôturées le 5 avril

RAPID ERNAGEOIS

..... 20 ANS DEJA



Il était une fois une bande de copains, tous "fous de foot"... Conte de fée "made in Ernage".

Au premières joutes tumultueuses disputées extra-muros, ont succédé d'épiques rencontres dans les installations de la rue de Noirmont; le club s'est développé et vingt ans après, c'est avec satisfaction que les fondateurs côtoient les premiers petits supporters qui assurent la relève.

Avec nos partenaires sportifs de la R.P.G.E et les groupements réunis au sein de l'ASBL Ernage Animation, nous espérons avoir

rempli modestement le rôle social qui nous était dévolu.

Pour fêter dignement cet anniversaire, diverses réjouissances seront programmées:

* le vendredi 12 avril

.à 20 h : concert du vingtième anniversaire en église d'Ernage par la fanfare "les volontaires de Thon".

.à 21 h 30 : Vin d'honneur et évocations des souvenirs à la salle "La Concorde".

* le vendredi 19 avril, à 22 h : Footboul au Manoir

Qu'il nous soit permis de remercier chaleureusement Monsieur le Curé, Georgette et Robert Noël qui nous offrent gracieusement l'hospitalité pour l'organisation de la soirée du 12 avril.

Jean-Marie Henry.

Ernageois, Ernageoises,

Je passerai rechercher les bulletins de recensement durant ce mois de mars. Pour ceux qui partent durant le mois ou sont absents régulièrement, ils peuvent bien sûr déposer leurs bulletins correctement remplis et non pliés chez:

François SCHILTZ
31, rue E.Labarre
à Ernage
tél: 081/61.30.27

FEDERATION NAMUROISE DES MUTUALITES CHRETIENNES

SOCIETE No 30 "LES OUVRIERS REUNIS à ERNAGE"

PERMANENCE: Rue Omer Piérard 124 les
1er et 3è mardis (non fériés)
du mois de 16 à 19 heures.

A S B L "SANTÉ ET PRÉVOYANCE"

GEMBLOUX Av. de la Station, 107 1er étage
JOURS ET HEURES D'OUVERTURE.

A) CABINET DENTAIRE

Mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Vendredi de 8h30 à 12h.

B) CONSULTATION D'ORTHODONTIE

Jedi de 13h30 à 18h.

Les rendez-vous se prennent en téléphonant, pendant les heures d'ouverture, au 612561. En dehors de ces heures, ils peuvent être pris le lundi et le jeudi, en téléphonant au Cabinet de Jambes: 30.21.26.

COTISATIONS ET REMBOURSEMENTS

A) PAIEMENT DES COTISATIONS:

Outre de régler vos cotisations par:

- la domiciliation;
- le bulletin de virement (volets A et B);
- le bulletin de virement ou de versement que les

membres qui n'avaient pas opter pour l'une des possibilités précédentes, ont reçu en début d'année, il vous est toujours loisible de vous en acquitter lors des permanences, et ce, à votre meilleure convenance. Que ce soit trimestriellement, semestriellement ou annuellement. Dans cette éventualité, merci de vous munir du bulletin que vous avez reçu.

B) REMBOURSEMENT DES ATTESTATIONS DE SOINS DONNÉS.

Pour rappel, si vous ne souhaitez pas vous rendre aux permanences pour obtenir le remboursement de vos attestations, C'EST SIMPLE, IL VOUS SUFFIT DE:

-COLLER UNE VIGNETTE jaune d'identification sur vos attestations de soins.

-NOTER, en dessous de la vignette jaune, LE NUMERO D'INSCRIPTION DE LA PERSONNE à qui les soins ont été donnés, s'il s'agit d'un bénéficiaire.

-GLISSER LES ATTESTATIONS DE SOINS DANS UNE ENVELOPPE, et sur celle-ci Y MENTIONNER VOTRE NUMERO DE COMPTE;

-ENVOYER OU DEPOSER DANS MA BOITE AUX LETTRES, cette enveloppe.

VOUS SEREZ REMBOURSE PAR COMPTE FINANCIER OU PAR ASSIGNATION POSTALE.

Nous vous garantissons un paiement rapide.

Eugène DEHOUX.